

Donner les moyens aux associations pour répondre aux besoins des populations sur les territoires

La dissolution de l'association du Planning Familial de l'Aude, lors de l'assemblée générale extraordinaire lundi 1^{er} juillet 2019 entraîne la fermeture d'une association départementale importante pour le territoire et les personnes qui y vivent, et nous le regrettons vivement.

Malgré la reconnaissance et l'expertise de l'association sur le territoire, malgré une activité touchant près de 4000 personnes rencontrées dans le champ de la santé sexuelle, malgré des besoins toujours en augmentation sur le territoire, malgré trois salariées très impliquées dans la mise en œuvre des actions, l'investissement des membres du CA et un accompagnement de la Confédération, l'association n'a pu trouver une solution de pérennisation dans l'intérêt des populations et pour sauvegarder les emplois.

Force est de constater que dans notre réseau, l'association de l'Aude n'est pas la seule à se trouver en difficulté et c'est une source d'inquiétude que nous partageons avec bien d'autres réseaux associatifs nationaux. Cela nous conduit à nous interroger sur les conditions du développement de la vie associative dans le contexte actuel et plus largement sur l'impact sur notre fonctionnement. Malgré un « plan vie associative » lancé par le ministère, des postes FONJEP prolongés, une affectation de fonds FDVA 2 voulant répondre au financement de fonctionnement, le développement des emplois PEC...qui demandent malgré tout du temps administratif supplémentaire et sur le terrain : nous sommes loin du compte. Le Planning Familial 11 devait, comme beaucoup d'autres associations, se confronter au travail administratif de plus en plus complexe, répondre à la course aux dossiers de subventions obligeant à multiplier les financeurs, assurer la coordination et les actions alors que trop souvent le temps de coordination et de bilans ne sont financés. Notre association d'éducation populaire développe une approche de réponse aux besoins des personnes. Or souvent, les problématiques de terrain que nous identifions avec les personnes concernées, se trouvent confrontées aux logiques des appels à projets. Cette logique de financement « sur actions » rend également difficile la prise en charge de la formation des bénévoles, des conseils d'administration, et fragilise la gouvernance pourtant essentielle à la dynamique associative.

Nous devons tirer les leçons de cette situation douloureuse qui aboutit à l'arrêt de l'activité de l'association de l'Aude au risque de voir cette situation se reproduire dans d'autres départements.

Aussi, la fédération Occitanie du Planning Familial avec le soutien de la Confédération, lance un projet pilote de « préfiguration d'une plateforme ressource régionale RH, gestion et juridique ». Cette proposition vient certes trop tard pour l'association de l'Aude mais elle vise à travailler en amont au



soutien de nos associations d'Occitanie qui sont aujourd'hui fragilisées et à agir en prévention pour assurer leur survie.

.../...

.../...

La fédération veillera également à mettre en œuvre une mutualisation régionale pour assurer au maximum les engagements contractés auprès des institutions dans le cadre des projets fédéraux.

Début juillet, le [Collectif des Associations Citoyennes](#) qui a fait un travail remarquable d'analyse de la situation actuelle des associations*, s'est réuni à Marseille pour travailler sur des propositions. Le Planning Familial, membre de ce collectif, s'appuiera sur ce travail pour renforcer son réseau et fera de cette question, une priorité de son Congrès d'octobre 2019.

* <http://www.associations-citoyennes.net/>

Contacts Presse :

National : Caroline REBHI # 06 59 87 03 20 / caroline.rebhi@planning-familial.org

Fédération Occitanie : Carine FAVIER #06 88 52 09 10 / carine.favier@planning-familial.org

Jean Louis ROUSSEL # 06 15 14 80 33 / jlrousseau@yahoo.fr